

12 OCT. 2022



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt**

Lempdes, le 03 octobre 2022

Dossier suivi par :  
Simon PARPINELLI  
Gestionnaire agréments/Service régional de l'alimentation  
Tél. : 04 73 42 14 70  
Courriel :  
[agrementphytosanitaire.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:agrementphytosanitaire.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)

TOP SEMENCE  
QUARTIER LE SILO  
1175 RTE DE PUYGIRON  
26160 - LA BATIE-ROLLAND

## AGRÉMENT

**RELATIF À LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET AU CONSEIL  
À L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

### Références :

- *Vu les articles L254-1, L.254-2, R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;*
- *Décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;*
- *Vu l'arrêté préfectoral n° 2022-162 du 13 juin 2022 portant délégation de signature à M Bruno FERREIRA, directeur régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes*
- *Vu l'arrêté DRAAF n°2022/06-36 relatif à la subdélégation de signature à certains agents de la DRAAF – compétence d'administration générale*

**L'organisme**

domicilié à

**TOP SEMENCE  
QUARTIER LE SILO  
1175 RTE DE PUYGIRON  
26160 - LA BATIE-ROLLAND**

**est agréé sous le numéro d'immatriculation : RH00710**

pour effectuer ses activités :

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels NON
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels NON
- **d'application en prestation de service : traitement de semences en unité fixe industrielle OUI**
- de conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application NON

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

SITE	ADRESSE	N° SIRET
TOP SEMENCE	1175 route de Puygiron – BP N° 2 26160 LA BATIE ROLLAND	779 394 329 000 14
TOP SEMENCE Site les Olagnières	ZI le Rival – 2825 chemin de la Voie Ferrée 38260 LA COTE SAINT ANDRÉ	779 394 329 000 48

Pour le directeur régional de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes  
et par délégation,  
le chef du service régional de l'alimentation,



Patricia ROOSE

